



# Bordereau de versement Taxe d'apprentissage 2021



**Participez activement à la formation des ingénieurs de Télécom Paris, première grande école française d'ingénieurs du numérique, classée dans le Top 5 des grandes écoles françaises d'ingénieurs**

La formation d'un ingénieur nécessite des ressources importantes. En versant votre taxe d'apprentissage à Télécom Paris, vous lui donnerez les moyens de poursuivre son évolution et de maintenir son niveau d'excellence pour la formation des meilleurs ingénieurs du numérique.

## Votre Entreprise

Nom .....

Adresse .....

CP..... Ville.....

N° Siret .....

Nom et Prénom du contact .....

Téléphone ..... Courriel.....

**Montant du versement à Télécom Paris ..... Euros**

## Modalités de versement

Virement (à privilégier) :

BIC : TRPUFRP1 / IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0045 088,

**en précisant la référence TP-TA2021 et le SIRET de votre entreprise.**

Le bordereau de versement est à renvoyer de préférence par courriel à : [ac-compta@imt.fr](mailto:ac-compta@imt.fr)

Chèque :

à l'ordre de l'**agent comptable de l'IMT**

**à renvoyer accompagné du bordereau de versement à :**

Direction Générale de l'IMT

19 place Marguerite Pery 91120 Palaiseau

à l'attention de Mme Catherine LOBEAU

Chef du service comptabilité

**Le bordereau de versement est indispensable pour que Télécom Paris puisse vous faire parvenir le reçu libératoire attestant de votre versement**

**Nous vous remercions pour votre soutien à Télécom Paris**

**Date limite de versement : 31 mai 2021**

**Contact: [taxe@telecom-paris.fr](mailto:taxe@telecom-paris.fr)**

Télécom Paris :

- Code UAI : 0912407X

- SIRET : 180 092 025 00162